

[POEC] Prépa spécialité animation sport

Financement



Formation professionnelle continue
Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)

N° de marché :POECAFDAS3-0525

Organisme responsable et contact

FNPSL
Ludovic LERAY
ludovic.leray@profession-sport-loisirs.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La POEC concerne tous les demandeurs d'emploi inscrits à Pole Emploi, indemnisés ou non

Prérequis pédagogiques :

- Avoir 16 ans au moment de l'entrée en formation - Etre inscrit à France Travail - Ne pas faire l'objet d'une mesure administrative prise en application du code de l'action sociale et des familles, et du sport

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Découvrir les métiers de l'animation et construire son projet professionnel - Découvrir les pratiques et pédagogies d'animation sportive et de loisirs - Se situer dans l'environnement professionnel - Réaliser un stage pratique en structure

Contenu et modalités d'organisation

Définir son projet professionnel: - Etre capable d'identifier et évaluer ses compétences - Etre capable d'identifier les différents dispositifs emploi et formation et de construire son parcours - Etre capable de développer une démarche de projet Maîtriser les outils d'expression orale et écrite - Etre capable d'utiliser les outils courants de la bureautique (Word, Excel, Powerpoint) et d'Internet - Etre capable de compléter son livret de parcours - Etre capable de s'exprimer à l'oral et à l'écrit Maîtriser les savoirs-être et savoirs faire essentiels au métier d'animateur: - Etre capable d'identifier les savoirs-être et savoir-faire nécessaires au métier d'animateur - Etre capable découvrir et d'expérimenter quelques techniques dans les domaines de l'animation socio-culturelle et du sport - Etre capable de connaître la réglementation et les règles de sécurité des activités sportives et de loisirs Sensibiliser aux connaissances transversales nécessaires à la pratique du métier « Vivre ensemble »: - Etre capable de mettre en œuvre les principes de mixité, de civisme et de laïcité au sein de sa pratique et l'égalité homme femme - Etre capable de prévenir toutes les formes de violence et les discriminations au sein de sa pratique - Etre capable de prévenir les addictions Se préparer à l'insertion professionnelle: - Etre capable d'adopter une posture professionnelle - Etre capable de maîtriser les savoirs être et savoir-faire nécessaire à l'employabilité - Etre capable de rechercher un stage ou une structure d'alternance - Etre capable d'analyser les enjeux du secteur professionnel - Etre capable de valider le PSC1 Participer à la vie de la structure - Etre capable de se situer dans sa structure et son environnement professionnel - Etre capable de prendre sa part dans un projet collectif Intégrer une équipe - Etre capable d'identifier les acteurs de la structure, leurs rôles, leurs actions - Etre capable d'identifier les missions d'un animateur de loisirs ou sportif Expérimenter: - Etre capable de participer à mettre en œuvre des situations d'animation - Etre capable d'analyser les situations vécues

...

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

Commentaires sur la parcours personnalisable

9h-12h30 13h30-17h

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

MISSIONS

Calendrier des sessions						
Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00555036	du 05/05/2025 au 04/07/2025	La Rochelle (17)	FNPSL		Non éligible	